

COMPTE RENDU

Conseil municipal du vendredi 17 mars 2017

Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2016

COMMUNE

Fonctionnement	dépenses	1 081 328,60 €
	Recettes	2 100 961,83 €
Investissement	dépenses	757 526,57 €
	Recettes	768 440,22 €
	➤ excédent de fonctionnement	1 019 633,23 €
	➤ excédent d'investissement	10 913,65 €

ASSAINISSEMENT

Exploitation	dépenses	39 474,29 €
	Recettes	195 633,08 €
Investissement	dépenses	65 376,58 €
	Recettes	32 466,12 €
	➤ excédent d'exploitation	156 158,79 €
	➤ déficit d'investissement	32 910,46 €

VILLAGE DE L'AN MIL

Fonctionnement	dépenses	177 295,29 €
	Recettes	77 297,59 €
Investissement	dépenses	5 426,23 €
	Recettes	16 737,69 €
	➤ déficit de fonctionnement	99 997,70 €
	➤ excédent d'investissement	11 311,46 €

PIREN HIR

Fonctionnement	dépenses	44 720,01 €
	Recettes	24 004,35 €
Investissement	dépenses	0,00 €
	Recettes	0,00 €
	➤ déficit de fonctionnement	20 715,66 €

- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 18 voix pour : Commune, Assainissement, Piren Hir**
- **Approbation par 13 voix pour et 5 abstentions : Village de l'An Mil**

AFFECTATION DES RESULTATS

COMMUNE

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

- au 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement	186 586,35 €
- au 002 : excédent de fonctionnement reporté	833 046,88 €

ASSAINISSEMENT

- au 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement	32 910,46 €
- au 002 : excédent de fonctionnement reporté	123 248,33 €

VILLAGE DE L'AN MIL

- au 002 : déficit de fonctionnement reporté	99 997,70 €
----------------------------------------------	-------------

PIREN HIR

- au 002 : déficit de fonctionnement reporté	20 715,66 €
----------------------------------------------	-------------

- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour : Commune, Assainissement, Piren Hir**
- **Approbation par 14 voix pour et 5 abstentions : Village de l'An Mil**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

La commission des finances propose de **ne pas appliquer de hausse** des taux d'imposition pour 2017 soit :

Taxes	2009 + 2,5 %	2010 + 6 %	2011 + 2%	2012 + 0%	2013 + 0%	2014 + 0%	2015 + 0%	2016 + 0%	2017 + 0%
Habitation	12.06 %	12.78 %	13.03 %	13.03 %	13.03 %	13.03%	13.03%	13.03%	13.03%
Foncier bâti	18.93 %	20.07 %	20.47 %	20.47 %	20.47 %	20.47%	20.47%	20.47%	20.47%
Foncier non bâti	44.08 %	46.72 %	47.64 %	47.64 %	47.64 %	47.64%	47.64%	47.64%	47.64%

➤ **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour.**

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

COMMUNE

Fonctionnement 2 162 387 €

Investissement 1 752 713 €

ASSAINISSEMENT

Exploitation : en suréquilibre

Dépenses 104 000 €

Recettes 185 750 €

Investissement 98 211 €

VILLAGE DE L'AN MIL

Fonctionnement 231 400,00 €

Investissement 11 311,46 €

RESIDENCE DE PIREN HIR

Fonctionnement 20 720 €

Pas de section d'investissement (servait seulement pour les écritures de stock, toutes les dépenses sont déjà passées sur les budgets précédents)

LOTISSEMENT DES GENETS – Nouveau budget

Fonctionnement 560 200 €

Investissement 280 000 €

- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour : Commune, Assainissement, Piren Hir**
- **Approbation par 14 voix pour et 5 abstentions : Village de l'An Mil**

PROJET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : DEMANDE DE FINANCEMENT FSIL

Projet d'installation de panneaux photovoltaïques que la MAPA et la salle des sports.

Coût estimatif :

- MAPA : 43 333 € HT
- Salle des sports : 93 750 € HT
- Financement attendu à hauteur de 70% dans le cadre du programme de Fonds de Soutien à l'Investissement Local, soit 137 083 €.
- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour.**

VILLAGE DE L'AN MIL

🚧 Tarifs 2018

Tarifs des entrées non revus depuis 2014, il est donc proposé d'appliquer une hausse pour 2018 :

	CATEGORIES	2017	2018
ADULTES	Individuel	6,00 €	6,50 €
	Tarif réduit	4,10 €	4,50 €
	Carte annuelle	6,10 €	6,70 €
	Visite guidée (+ de 10)	5,10 €	5,60 €

	Visite libre (+ de 10)	4,10 €	4,50 €
	Demi-journée activités (+ de 10)	5,60 €	6,20 €
	Journée activités (+ de 10)	6,10 €	6,70 €
ENFANTS	Individuel	4,00 €	4,50 €
	Tarif réduit	3,00 €	3,30 €
	Visite guidée (+ de 10)	4,10 €	4,50 €
	Visite libre (+ de 10)	3,00 €	3,30 €
	Demi-journée activités (+ de 10)	4,60 €	5,10 €
	Journée activités (+ de 10)	6,10 €	6,50 €
	Journée supplémentaire (+ de 10)	7,20 €	7,90 €
FAMILLE	2 adultes + 1 ou 2 enfants	15,20 €	16,60 €

Proposition Conseil d'exploitation L. 7/2/17

Proposition Maud suivant moyenne d'augmentation et arrondi au supérieur

➤ **Approbation par 18 voix pour et 1 voix contre.**

Tarifs boutique

La directrice de l'An Mil demande au conseil municipal de voter les tarifs suivants pour le bon fonctionnement de la boutique :

INTITULES	FOURNISSEURS	TARIFS
Carnet de notes Format A	Piccolia	8.95 €
Carnet de notes Format B	Piccolia	11.95 €
Carnet de notes Format C	Piccolia	15.95 €
Une journée Dans la ville médiévale	Piccolia	3.95 €
100 infos à connaître Les vikings	Piccolia	5.00 €
Il y a 1 200 ans... Erik, enfant viking	Piccolia	6.95 €
Les loups, avec un poster offert au verso	Piccolia	6.95 €

➤ **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour.**

Emploi saisonnier 2017

Comme chaque année il est demandé au conseil municipal d'autoriser le recrutement d'un saisonnier pour le Village de l'An Mil.

L'emploi sera à pourvoir du samedi 29 avril au lundi 28 août 2017 inclus, la personne sera rémunérée au 1^{er} échelon du grade d'adjoint territorial d'animation, à temps complet (35 heures).

Le Maire sera autorisé à recruter éventuellement d'autres saisonniers en cas d'absence ou de démission de cette dernière, dans les conditions énumérées ci-avant.

➤ **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour.**

TRANSPOSITION DU RIFSEEP AUX ADJOINTS DU PATRIMOINE

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 15 décembre 2016, a validé l'application du RIFSEEP pour les agents de la commune. Certains grades ne bénéficiant pas encore des arrêtés ministériels d'application, l'assemblée va devoir valider l'application au fur et à mesure des publications.

Le RIFSEEP est en place depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les agents de la commune relevant des cadres d'emplois suivants :

- Adjoint administratifs
- Techniciens
- Educateurs des APS
- Adjoint d'animation

L'arrêté ministériel pour les adjoints du patrimoine ayant été publié le 30/12/2016, le Comité Technique du Centre de Gestion du Morbihan a été saisi pour que notre dossier soit examiné à la réunion du 16/03/2017.

- **Reporté au CM du mois d'avril suite avis défavorable de l'ensemble du collège des représentants du personnel lors de la réunion du CT du CDG le 16/03/17 : réexamen par le CT du CDG le 30/03/17.**

CMC – TRANSFERT COMPETENCE PLU

Courrier du président de CMC du 14/02/2017 proposant aux communes membres de délibérer sur le transfert de la compétence en matière de PLU.

- **Projet de délibération :**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR),

Considérant que les Communautés de Communes qui ne sont pas compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme le deviendront le lendemain de l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi ALUR, soit le 27 mars 2017,

Considérant que le texte prévoit toutefois que, si dans les 3 mois précédant le terme du délai de 3 ans mentionné précédemment, soit du 26 décembre 2016 au 26 mars 2017, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent, ce transfert de compétences n'aura pas lieu,

Considérant qu'en l'absence de délibération d'opposition des conseils municipaux, le nouvel EPCI désigné Centre Morbihan Communauté deviendra seul compétent en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DÉCLARE être favorable au transfert de la compétence PLU à Centre Morbihan Communauté
Ou

- S'OPPOSE au transfert de la compétence PLU à Centre Morbihan Communauté

- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour s'opposer au transfert de la compétence PLU à CMC.**

DESTRUCTION NIDS FRELONS ASIATIQUES – PARTICIPATION COMMUNALE 2017

Par délibérations en date du 17 juillet 2015 puis du 10 juin 2016 le conseil municipal avait acté une participation communale aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques, à hauteur de 50% du coût dans les conditions énumérées ci-dessous :

- Nids primaires (situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10cm) : 75 € TTC
- Nids situés à une hauteur inférieure à 8 mètres : plafond de dépense éligible de 110 € TTC
- Nids situés à plus de 8 mètres et moins de 20 mètres de hauteur : plafond de dépense éligible de 140 € TTC
- Nid situé à plus de 20 mètres de hauteur : plafond de dépense éligible de 200 € TTC
- Au-delà d'une hauteur de 15 mètres, il peut être nécessaire de recourir à l'utilisation d'une nacelle avec un plafond de dépense éligible globale de 400 € TTC

Suite à l'arrêt de la participation financière du Département, le conseil municipal avait décidé de maintenir la participation communale de 50% jusqu'au fin 2015 et l'avait reconduite pour 2016.

Il est demandé à l'assemblée de statuer sur une participation communale pour l'année 2017, et d'en préciser les conditions.

- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour.**

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

✚ Budget assainissement

Admission en non-valeur pour insuffisance d'actif : 160 € (titre 2 – exercice 2015) vente effectuée le 23/03/2015.

- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour.**

QUESTION DIVERSES

RESTAURATION FONTAINES ST FIACRE

Après analyse de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Morbihan, il est proposé de retenir l'offre de la société VITRY pour la restauration des Fontaines St Fiacre pour un montant de 10 312 € HT soit 12 374,40 € TTC (option pour la restauration de la pierre sommitale de la niche de la fontaine principale en forme de coquille St Jacques comprise pour un montant de 780 € HT).

- Financements :
 - DRAC 50% = 5 156 €
 - Région 15% = 1 546,80 €
 - Département 10% = 1 031,20 €
 - Reste à charge de la commune 25% soit 2 578 € HT
- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés, 19 voix pour.**

DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

- **Maîtrise d'œuvre travaux rue de St Rivalain**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de St Rivalain, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet CEA de GUENIN :

- Projet
- Assistance à la passation du contrat de travaux
- Visa des études
- Direction de l'exécution du contrat des travaux
- Assistance aux opérations de réception

Ce dernier a transmis pour validation et signature son contrat d'honoraires : 12 800 € HT.

- *Simple info à l'assemblée.*

INTERVENTION DU MAIRE

- ✚ **Exercice PPI Guerlédan** : le Plan Communal de Sauvegarde de MELRAND a été activé de 9h30 à 16h
 - 7 habitations sécurisées dans le périmètre concerné
 - L'usine Lydall également, avec exercice d'évacuation pour rejoindre le point le plus haut
- ✚ **Trophée du volontariat** : le lundi 20 mars, la commune va recevoir le trophée du volontariat des pompiers > MELRAND est la seule commune de moins de 2 000 hbts à avoir 4 membres des services techniques pompiers volontaires.
- ✚ **Tempête Zeus** : remerciements à toutes les personnes pour leurs interventions : les services techniques, les pompiers, mais également l'entraide qui s'est mise en place entre les riverains.

RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS

- ✚ **CCID** : la commission s'est réunie le 9 mars dernier pour examiner les documents transmis par la DGFIP.
- ✚ **Associations/sports** : l'examen de la dernière esquisse pour le projet des vestiaires du terrain des sports sera fait courant mars par la commission, également le projet multisports.
- ✚ **Travaux** :
 - La commission va se réunir prochainement pour le règlement du futur lotissement
 - Lundi 20/03 : ouverture des plis pour la passerelle de Pontorson
 - Vers le 20/04 : ouverture des plis pour les travaux de la Rue de St Rivalain
- ✚ **Communication** :
 - La commission devrait se réunir d'ici 3 semaines

- Fondation du Patrimoine : environ 2 800 € de don pour le moment pour la chapelle St Fiacre
- 1^{ère} réunion de la commission communication de CMC d'ici 10 jours

✚ **Culture** : Réunion 1^{ère} semaine d'avril, le 6 ?

✚ **Affaires scolaires** :

- réunion du CME le samedi 10/03/17 pour présentation du jeu World of An Mil Craft, grand jeu concours du 13/03 au 20/10
- conseil d'école le 27/03 : revoir les soucis d'accueil des élèves lors de la tempête Zeus...
- fin avril, comité de pilotage des TAP

✚ **Nuisibles** :

- Frelons asiatiques :
 - Il faut commencer la campagne de piégeage > info à mettre sur le panneau lumineux
 - Préparation de pièges par Hervé à disposition de la population
- Piégeage taupes : inscription en mairie pour la campagne de formation

✚ **Conseil des Séniors** : renouvellement du bureau > les personnes intéressées doivent s'adresser en mairie

DATES A RETENIR

- **Prochain conseil municipal** :
 - **Vendredi 28 avril 2017 – 20h**
- Ouverture des plis Pont de Pontorson : lundi 20 mars – 18h
- **Conseil des Séniors** : jeudi 30 mars - 18h
- Réunion du CCAS : jeudi 6 avril – 15h
- 1^{er} tour des présidentielles : dimanche 23 avril
- 2^{ème} tour des présidentielles : dimanche 7 mai

MANIFESTATIONS

- Vendredi 24 mars : semaine alternative aux pesticides – 9h30 à 11h30 salle polyvalente
- samedi 25 mars : Assemblée générale – FNATH – salle polyvalente
- samedi 1^{er} avril : jarret frites école amicale laïque – salle polyvalente
- dimanche 16 avril : Chasse à l'œuf - Amicale des Sapeurs-Pompiers – **16h village de l'an mil**
- samedi 22 avril : 4^{ème} édition Nevez Flamm - Cercle Celtique "Bugalé Melrand"
 - initiation à la danse au local des Bugalé (l'après-midi)
 - marché du terroir du 18h à 22h
 - concerts à partir de 21h
- samedi 29 et dimanche 30 avril : Troupe de reconstitution historique LETAVIA au Village de l'An Mil